© Drogues Info Service - 4 juillet 2025

Vos questions / nos réponses

Dépistage cannabis

Par Profil supprimé Postée le 22/05/2012 13:33

> J'ai consommé du cannabis le 10 mars 2012, (2 taffs, et apparement y'en avait pas beaucoup) je fume jamais (tabac ou drogues) , c'était ma première fois.
> Je passe cependant une visite médicale pour entrer en école de gendarmerie le 1er juin, j'aurais un dépistage mais je ne sais pas lequel .. Ce qui m'inquiète ce sont les cheveux .. Y'aura t'il encore une trace ? Je fais beaucoup de sport, je me coupe les cheveux très courts, et je bois de l'eau et du lait en masse.

Mise en ligne le 23/05/2012

Bonjour,

Afin de pouvoir entrer à l'école de gendarmerie, vous aurez à vous soumettre à un dépistage urinaire. Concernant un usage occasionnel, comme cela est le cas pour vous, le cannabis ne reste décelable que 3 à 5 jours dans les urines, et à titre informatif, jusqu'à 24h dans le sang.

L'analyse des cheveux ne se fait jamais dans ce type de situation. A titre informatif, le fait de boire de l'eau ou du lait n'a aucun impact sur la vitesse de dégradation du cannabis dans l'organisme.

Cordialement.